

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Travaux de restauration de l'ancien théâtre de Châtelleraut – Signature des lots 12, 21, 22, 23, 24 – Avenant au lot n°5

Mesdames, Messieurs,

La Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais a programmé les travaux de restauration de l'ancien théâtre de Châtelleraut. Un appel d'offres a été lancé et 17 lots sur 20 ont été attribués pour un montant de 4 104 322,21 € HT (options incluses), puis les 3 derniers lots à l'occasion d'une seconde consultation pour un montant global de 4 232 182,70 € HT.

Les consultations pour les derniers marchés de travaux viennent de se terminer. Aujourd'hui 5 lots sont à attribuer suite aux procédures de consultation. Parmi ceux-ci, les lots 12, 22, 23 et 24 concernant les aménagements scéniques. En outre, un avenant au lot 5 serrurerie bardage est nécessaire.

* * * * *

VU les articles 27 III 2° et 35 II 3ème du code des marchés publics relatifs aux procédures adaptées et aux marchés négociés,

VU l'article 20 du code des marchés publics relatif aux avenants,

VU les articles L 2122-21-1 et L5211-2 du code général des collectivités territoriales relatif à la signature sur la base d'une estimation de l'étendue du besoin et du montant du marché,

VU la délibération n° 8 du conseil communautaire du 17 octobre 2011 portant sur la modification n° 2 de l'autorisation de programme pour les travaux de restauration de l'ancien théâtre de Châtelleraut,

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 1er février 2010 déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n° 9 du bureau communautaire du 24 octobre 2011 autorisant la signature des marchés de travaux de l'ancien théâtre,

VU la délibération n° 15 du bureau communautaire du 19 novembre 2012 portant sur la signature d'avenants aux marchés de travaux de l'ancien théâtre,

VU la délibération n° 11 du bureau communautaire du 11 février 2013, portant sur la signature d'avenants aux marchés de travaux de l'ancien théâtre,

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 19 mars 2013,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 25 mars 2013

n° 11

page 2/2

- l'avenant n°1 au lot 5, conformément au tableau ci-dessous :

Lot n°5 – Serrurerie Bardage SOMOCLEST	<u>Marché initial :</u>	
	Base	404 509,70 € HT
	Avenant n°1	9 000,00 € HT
	Soit un total de 413 509,70 € HT Soit une augmentation de 2,22 %	

- Les marchés de travaux suivants :

Lot n°12 – Peinture bâtiment	Société ENAULT 63 814 € HT
------------------------------	-----------------------------------

Lot n°21 – Menuiserie agencement	Société GUERIN 57 540 € HT (base + options 1 et 2)
----------------------------------	---

Lot n°22 – Serrurerie – Rangement des décors	Société ARCHAMBAULT 35 340 € HT
--	--

Lot n°23 – Serrurerie scénique	Société TAMBE 97 470 € HT (base + options 1, 3 et 6)
--------------------------------	---

- Le marché à intervenir pour le lot n°24 sur la base d'une estimation

Lot n°24 – Équipements son et lumière	80 000 € HT
---------------------------------------	--------------------

Les crédits seront imputés sur la ligne budgétaire : 324.18 / 2317 / OP104 / 5105

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 27/03/13, n° 1925
Publié au siège de la CAPC, le 27/03/13

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER